

Ouagadougou, le 21 OCT 2025

N° 2025-C-009 /ABDI/DE

COMMUNIQUE

° ° ° ° ° ° ° ° °

RESILIATION DES NOMS DE DOMAINE EXPIRES A L'ISSUE DE LA PERIODE DE REDEMPTION

° ° °

L'Alliance Burkinabè des Domaines Internet (ABDI) porte à la connaissance des bureaux d'enregistrement accrédités pour les noms de domaine « .bf » que **les noms de domaine expirés à l'issue de la période de rédemption (période de grâce) qui est de quarante (40) jours seront résiliés** conformément à l'article 9.2.2 de la décision n°2021-022/ARCEP/CR du 25 octobre 2021 portant adoption de la charte de nommage sous le domaine internet de premier niveau « .bf ».

L'ABDI invite les bureaux d'enregistrement à prendre les dispositions nécessaires auprès de leurs clients pour éviter tout désagrément lié à cette opération.

L'ABDI, votre partenaire multi-acteurs pour la promotion de l'internet au Burkina Faso

Le Directeur exécutif



Izai TOE

*Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts et
Lettres et de la Communication*

